

## Groupe 2 « Renforcer l'offre de soins adaptée au territoire »

### COMPTE RENDU REUNION DE TRAVAIL N°1

22/05/2018

Salle des fêtes de Lussac

#### Sont présents

Françoise CAMUT - Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Soizick DARRICAU-SUHONNE – Médecin Education Nationale

Jérémy DIVERCHY – Hôpital à Domicile des Vignes et des Rivières

Marie-Pierre FLEURIER – Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais

Séverine FRADIN – Clinique Chirurgicale de Libourne

Christian GARGAM – Centre Hospitalier de Libourne

Christophe GUERAUT – CCAS Saint-Denis-de-Pile

Jean-Charles JOURDAN – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais

Manon LOISON – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais

Laurence MERCIER – Infirmière Education Nationale

André NEBLE – CIAS du Libournais

Nadiège NECKER DE BARBEYRAC – Délégation Départementale 33, Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Françoise RENONCE – Pôle Territorial de Solidarité du Libournais, Conseil Départemental Gironde

Marie-Claude SOUDRY – Mairie Saint-Denis-de-Pile

Alain VALLADE – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais

L'objectif de la réunion de travail consistait à reformuler les problématiques des 3 objectifs intermédiaires de l'axe stratégique 2 en partant sur la base d'éléments issus du diagnostic de l'Observatoire Régional de Santé et des pistes d'actions envisagées lors du séminaire de travail de novembre 2017.

Les objectifs ont été réinterrogés au travers d'une série de 4 questions : A quoi est confrontée la population ? Qu'est-ce qui existe ? Quels sont les freins et les manques ? Qu'est-ce qui doit être conforté et/ou développé ?

L'animation de la séance a permis de recueillir les regards croisés des participants sur l'ensemble des objectifs. Le compte-rendu présente la synthèse des problématiques constatées et des dispositifs/actions à conforter ou à développer rapportés au cours de la réunion.

Dans la perspective de la prochaine réunion, quelques questionnements sont proposés pour chaque objectif intermédiaire.

► **Le renforcement de l'offre de soins peut être abordé selon 2 entrées :**

1. Assurer le maintien et l'augmentation du nombre de praticiens
2. Améliorer le maillage de l'offre santé et de soins sur le territoire (points d'accès aux soins plus nombreux, renforcement de l'accessibilité, meilleure cohérence de l'offre)

## Objectif 2.1. Favoriser l'attractivité du territoire

Les problématiques constatées	Les dispositifs existants	Les pistes de réflexions
<p>Difficulté à faire venir de nouveaux médecins sur le territoire</p> <p>Pas de document de présentation des atouts du Grand Libournais (services, offre culturelle, dynamique économique et d'emploi, qualité de vie, offre de formation...)</p> <p>Pas de centralisation de l'information du territoire pour les nouveaux arrivants</p>		<p>Accompagner l'insertion et l'installation des professionnels (services de garde d'enfants, logement, emploi pour le conjoint)</p> <p>Proposer des vacances pour les professionnels jeunes retraités</p> <p>Développer le marketing territorial à destination des nouveaux arrivants (film promotionnel, site internet)</p> <p>Travailler avec les offices de tourisme pour le recueil des informations</p>
<p>Des professionnels de santé qui ne souhaitent plus être isolés</p>	<p>Centre de santé de Coutras récemment ouvert et en projet à Sainte-Foy-la-Grande</p> <p>Maison de Santé Pluridisciplinaire récemment ouverte à Rauzan et en projet à Maransin, Gensac, Castillon-la-Bataille, Pellegrue et Saint-Emilion</p> <p>Des initiatives de regroupement privé (Saint-Magne-de-Castillon)</p>	
<p>Problème de couverture des réseaux de télécommunication et internet</p> <p>Offre de transport et facilités de déplacements insuffisantes</p>		

▶ **Le travail d'attractivité du territoire peut-être envisagé sous 2 approches complémentaires :**

1. Donner envie de venir s'installer sur le territoire en valorisant les aménités et en proposant des conditions d'installation avantageuses (action de marketing et de promotion des atouts du territoire, logement, services spécifiques d'accueil...);
2. Donner envie de venir exercer sur le territoire en facilitant les conditions d'exercice (établissement de regroupement de professionnels, groupement d'employeur, mutualisation de moyens, accueil attractif de stagiaires...).

▶ **Quelques éléments de questionnement :**

- Comment expliquer les difficultés de recrutement et d'installation de nouveaux professionnels de santé ? Quels sont les freins ?
- Quels sont les atouts et les faiblesses du territoire ? Quels sont les besoins d'information des nouveaux arrivants sur un territoire ? Que pouvons-nous valoriser ? Comment ? (office de tourisme, service communication des collectivités ...)
- Quelles sont les conditions d'exercices que recherchent les professionnels ?
- Quelles seraient les facilités d'insertion et d'installation qui pourraient être proposées ?
- Quelles ressources sont mobilisables ?

## Objectif 2.2. Développer des pratiques innovantes

Les problématiques constatées	Les dispositifs existants	Les pistes de réflexions
<p>La pratique de la téléconsultation non adaptée à l'ensemble des publics (maîtrise du numérique) et du territoire (connexion téléphonie/internet/haut débit).</p> <p>Crainte que les infirmières spécifiquement qualifiées pour assurer la téléconsultation ne se substituent aux médecins</p> <p>Un dispositif qui ne répond pas totalement au manque de professionnels de santé</p>	<p>Mise en place de la téléconsultation en service de radiologie entre le CH de Libourne et de Sainte-Foy (depuis 6 mois)</p> <p>Recours à une société externe en France pour la téléconsultation d'analyse d'examens complémentaires en périodes de nuits ou de week-end (depuis 2 ans)</p> <p>Télémédecine pour les consultations de plaies et cicatrisations (en cours de développement)</p> <p>Télémédecine dans certains EHPAD</p>	<p>Préciser les conditions de déploiement de la téléconsultation sur le territoire (pathologies concernées et adaptées à la téléconsultation, identification des structures relais proches des usagers)</p> <p>Elargir la télémédecine dans les EHPAD à d'autres publics</p>
<p>Difficulté de mobilité et accessibilité</p>	<p>PASS mobile CH Libourne et Sainte-Foy et extra-hospitalière à Coutras</p> <p>Maison médicale de garde du CH de Libourne</p> <p>Dispositif ELISA (psychiatrie mobile adolescents)</p>	<p>Développer les bus/cabinets mobiles sur des besoins spécifiques (prévention/dépistage dentaire, ophtalmologie, auditive...).</p> <p>Décentraliser les consultations sur les lieux de vie (vacations de spécialistes dans les écoles, EHPAD, CCAS)</p> <p>Créer des dispensaires sur les territoires fragiles</p> <p>Délocaliser des spécialités sur le territoire (permanence en MSP ?)</p>

► Quelques éléments de questionnement :

- Comment améliorer l'accès aux soins ?
- Quels sont les publics concernés ?
- Quels sont les établissements proposant déjà un service de télémédecine ? Quelles seraient les conditions de son déploiement ? Quelles qualifications spécifiques des professionnels ? Quelles adaptations possibles pour les différents publics concernés ?
- Quels seraient les lieux relais susceptibles d'accueillir des points de télémédecine (établissement médico-social, CCAS, MSAP...) ?

*Les pistes de réflexions relatives à la problématique d'accès à l'offre de soins, au sens développement d'une offre de proximité pour pallier les difficultés de mobilité (notamment chez les populations fragiles) font échos à l'objectif intermédiaire 1.3 « Lutter contre le non recours aux soins » de l'axe stratégique 1 « Améliorer les parcours de santé ». Elles viennent enrichir le contenu de la synthèse du Groupe 1.*

*Des pistes de réflexions relatives à la problématique d'accès aux droits, au sens accompagnement social aux droits et démarches santé, ont également été apportées (avoir un travailleur social en complément dans les maisons de santé, assurer un accompagnement aux démarches administratives) et ont directement été intégrées dans la synthèse du Groupe 1 au titre de l'objectif intermédiaire 1.3.*

*Des arbitrages seront ainsi nécessaires afin de définir si les pistes d'actions relatives à l'amélioration de l'accessibilité à l'offre de soins, au sens développement d'une offre de proximité, sont à traiter dans le Groupe 1 ou 2.*

### Objectif 2.3. Mettre en cohérence l'offre de soins sur le territoire

Les problématiques constatées	Les dispositifs existants	Les pistes de réflexions
<p>Inégalité territoriale de l'offre de soins</p> <p>Pas d'uniformisation de l'organisation de l'offre de soins</p>		<p>Faire une cartographie des besoins existants</p> <p>Développer le groupement d'employeurs pour la mutualisation de poste (porté par la structure juridique d'une MSP ?)</p> <p>Développer les complémentarités entre les praticiens et les MSP pour assurer un maillage cohérent</p>
<p>Difficulté des professionnels pour formaliser les projets médicaux et les articuler entre établissements</p>		<p>Organiser les contrats socle des MSP</p> <p>Créer des espaces d'échange et de concertation sur les projets médicaux des MSP et les établissements médico-sociaux</p> <p>Soutenir les professionnels de santé dans l'organisation de leur restructuration (allègement administratif, accompagnement dans la formalisation des projets)</p>
<p>Approches différentes entre les médecins libéraux et salariés (réticences des médecins libéraux à la création du centre de santé de Coutras)</p>		
<p>Partage des dossiers médicaux</p>		

Les problématiques constatées	Les dispositifs existants	Les pistes de réflexions
Pas de continuité de l'offre médicale et paramédicale à partir de minuit	ADECLIM (centre d'urgence médicale ne nécessitant pas d'hospitalisation)	Développer l'HAD pour les permanences de nuit et technicité
Pas d'offre de soins paramédicaux en MSP		Ouvrir les MSP sur tous les métiers du soin et paramédicaux

► Quelques éléments de questionnement :

- Quelles sont les inégalités territoriales de santé ?
- Comment améliorer l'organisation de l'offre et la couverture en soins du territoire ?
- De quelle façon les projets médicaux des établissements santé pourraient être discutés collectivement (instance de concertation)?
- Quelles seraient les complémentarités à rechercher ?
- Quelles pourraient être les coopérations à rechercher ?
- Quels sont les besoins d'accompagnement des professionnels santé dans leur restructuration et la mise en place d'organisation nouvelle ?